



## Vehicule tampon pour cause de santé

Par **michael marchand**, le **17/10/2017 à 20:25**

bonjour

je viens vers vous car une amie suite a des operations de greffes pour ces yeux (6 en 2 ans ) ne peux pas conduire et donc ces vehicules ne bouge pas suite a son handicap malheureusement elle a recu une menace du bailleur de se faire enlever ces vehicules car ils ne bougent pas  
quelle recours peut elle avoir etant donner qu elle est handicapee  
merci pour votre reponse rapide  
cordialement

Par **Visiteur**, le **17/10/2017 à 20:57**

Bsr

Combien de temps cela peut-il durer ?

Peut être pourriez vous aider votre amie en déplaçant vous même ses véhicules.

Par **michael marchand**, le **17/10/2017 à 23:08**

Cela fait un an qu'ils arrêtent pas de la menacer à chaque fois

C'est des excuses différentes un coup c'est soit disant pas assuré alors qu'elle a sortie les 3 dernières années de preuves

La bouger on le fait même avec photos à l'appui mais ça ne change rien pour répondre ...